

L'an deux mille dix-neuf, le 05 avril à 20h30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 28 mars 2019, se sont réunis, séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BISSON, le Maire.

Etaient présents :

Elus : Jean-Marc BISSON, Didier BOSSÉ, Jocelyne RENARD, Michel CAMPAIN, Monique RENARD, Ginette MAGNAN, Pascal LAURENT, Séverin ROLLAND.

Absente excusée : Gaëtane SCHLOSSER.

Absents : Jessica GOUY, Alexandre ROËLENS

Procuration : Madame Gaëtane SCHLOSSER à Madame Jocelyne RENARD.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné comme secrétaire de séance Monsieur Didier BOSSÉ.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 mars 2019 :

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu du Conseil Municipal du 14/03/2019 est adopté à l'unanimité (9 voix pour).

Affectations des Résultats 2018 :

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2018 ce jour ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'**Exercice 2018** ;

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

| | |
|---|-------------------|
| - un excédent de fonctionnement de : | 112 815,26 |
| - un excédent reporté de : | 355 474,11 |
| <u>Soit un Excédent de fonctionnement cumulé de :</u> | 468 289,37 |
| | |
| - un excédent d'investissement de : | 3 779,56 |
| - un déficit des restes à réaliser de : | 117 338,08 |
| <u>Soit un besoin de financement de :</u> | 113 558,52 |

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION au 31/12/2018 : EXCÉDENT **468 289,37**

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **113 558,52**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **354 730,85**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) EXCÉDENT **3 779,56**

Adoption du compte de gestion 2018 établi par Monsieur Le Trésorier Payeur :

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2018 ce jour ;

Le Conseil Municipal ;

A l'unanimité, avec 9 voix pour (vote à main levée),

Décide d'adopter le Compte de Gestion 2018, établi par Monsieur Le Trésorier Payeur de PONT-AUDEMER qui laisse apparaître des chiffres identiques à ceux du Compte Administratif 2018.

Informations :

Organisation du bureau de vote pour les élections européennes : le tableau sera transmis ultérieurement à l'ensemble des conseillers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures et 45 minutes.